

**PRIMATURE
CABINET**



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

DISCOURS SUR LA SITUATION DE LA NATION

**de Son Excellence,
Dr Apollinaire Joachimson KYELEM de TAMBELA**
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Prononcé devant l'Assemblée Législative de Transition



1^{er} décembre 2023

Excellence, Monsieur le Président !

Honorables députés.

1- Il y a de cela un peu plus d'un an, j'étais là devant vous, pour vous présenter mon Discours de politique générale et d'engagement patriotique. Il y a six mois de cela, j'étais encore ici-même, devant vous, pour vous présenter mon Discours sur la situation de la nation. Depuis ce temps, des combats acharnés ont été menés contre les forces du mal. Beaucoup de citoyens sont encore tombés, victimes des hordes barbares. Mais chaque fois, nous avons pu apporter une réplique adéquate, malgré les perfidies de l'ennemi et la surprise des attaques.

2- De nouveaux moyens de combat ont été acquis et de nouveaux dispositifs ont été mis en place. Ce qui nous permet d'envisager l'avenir sécuritaire avec de plus en plus d'assurance (I). Dans le même temps, malgré la crise sécuritaire, nous avons fait face aux problèmes économiques (II) et socio-culturels en vue de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens (III). Les relations avec des partenaires intéressants ont été consolidés (IV). Et ce, sans perdre de vue la refondation de l'État (V).

I- De la sécurisation du territoire

3- Depuis mon dernier discours sur la situation de la nation, des réformes sont encore intervenues dans l'armée pour plus d'efficacité. Dix-huit autres Bataillons d'intervention rapide (B.I.R.) ont été créés, portant leur nombre à vingt-cinq. Ce qui permet un meilleur maillage du territoire. En outre, le Conseil des ministres du 25 octobre 2023 a adopté un décret portant création des Groupements d'unités mobiles d'intervention (G.U.M.I.) dont la mission est de lutter contre toutes formes de menaces, et principalement contre le terrorisme et le grand banditisme. Ces unités sont aujourd'hui au nombre de douze. Des hommes ont été formés et du matériel a été acquis pour l'équipement des bataillons et des unités spéciales. Sur le terrain, des innovations sont en cours pour une meilleure protection du territoire.

4- La création du Fonds de soutien patriotique (F.S.P.) permet aux citoyens de contribuer à l'acquisition de moyens pour les forces combattantes. D'ici à la fin de 2023, les contributions attendues sont de l'ordre de quatre-vingt milliards.

5- Le renforcement de la coopération militaire avec la Fédération de Russie permet le renforcement des capacités du personnel militaire et de meilleurs approvisionnements en armements et en munitions.

Face au blocus imposé par certains États occidentaux, une diversification était, non seulement opportune, mais nécessaire. Nous avons également renforcé la coopération militaire avec la Chine et la Turquie. Cela nous a permis de disposer de moyens modernes et percutants. Le Burkina Faso dispose actuellement d'équipements de défense de dernière génération. Dans le domaine militaire, le régime de la Transition est disposé à coopérer, sans complexe, avec tout État dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel.

6- Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont équipées de systèmes de vidéoprotection et de communication. Personne n'ignore le rôle que joue l'armée dans l'escorte de convois pour l'approvisionnement des zones à forts défis sécuritaires.

II- De l'économie

Il s'agit de dresser les actions réalisées et les projets à entreprendre, surtout depuis les six derniers mois, dans ce qui relève de la réduction du train de vie de l'État (**a**), de l'industrie (**b**), du commerce (**c**), de l'artisanat (**d**), de l'énergie (**e**), des mines (**f**), de l'agriculture (**g**) et des transports (**h**).

a) De la réduction du train de vie de l'État

7- Des efforts se poursuivent pour la réduction du train de vie de l'État. La relecture du décret portant rémunération des membres du Gouvernement a permis une économie de 454 934 520 FCFA.

L'opération billetterie a permis une économie provisoirement estimée à 8 554 239 154 FCFA.

Les vérifications se poursuivent, de même que des réclamations sont enregistrées et sont en traitement. L'opération dématérialisation des bulletins de paie et de la revue des marchés publics a permis une économie de 315 000 000 FCFA. La gestion rigoureuse du parc automobile de l'État a permis une économie de six milliards (6 000 000 000) FCFA. La gestion de l'équipement de l'État dégage une économie de 1 600 000 000 FCFA. La rationalisation de la consommation du carburant fait ressortir une économie de 2 870 000 000 FCFA. La gestion des systèmes de production et de distribution d'eau et d'électricité fait dégager une économie de 2 510 463 495 FCFA. L'économie dégagée dans la gestion du patrimoine immobilier de l'État est de 605 436 000 FCFA. La rationalisation des missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays fait ressortir une économie de 200 000 000 FCFA. La rationalisation des institutions, notamment la suppression du Haut conseil pour le dialogue social génère une économie de 300 968 000 FCFA. La somme des économies ainsi réalisées est de 23 411 041 169 FCFA.

8- Le taux d'inflation qui était de 14,1% en 2022 est projeté en forte baisse en 2023, avec une moyenne estimée à 1,9%, malgré l'augmentation de cent francs du prix du litre du super au début de l'année.

Il faut le reconnaître, c'est une performance rare, surtout dans un pays en guerre où l'essentiel des ressources est orienté vers l'acquisition de moyens de combat.

9- Instruction a été donnée d'explorer les pistes pour une harmonisation des traitements dans la Fonction publique et dans les sociétés d'État. Il est inadmissible que dans un pays où tout est prioritaire, même en temps de paix, que des agents accumulent des privilèges, alors qu'à leur porte, gémissent dans la pauvreté, voire la misère, la quasi-totalité des citoyens. Cela est d'autant plus inadmissible en temps de conflit armé.

10- Des démarches sont en cours pour recouvrer les créances de l'État détenues par des particuliers ou des associations à divers titres. Les audits et contrôles ont concerné la gestion de dix établissements publics de l'État, vingt et un projets et programmes, cinq sociétés d'État et dix ambassades. Des insuffisances ont été relevées et des recommandations ont été formulées. Les dossiers suivent leur cours en justice.

b) De l'industrie

11- Pour ce qui est de l'industrie, le régime de la Transition est engagé à soutenir autant que possible l'entrepreneuriat national. Il convient de rappeler et d'insister que l'accent est mis sur la transformation des produits. Pour booster la production agricole, l'usine d'engrais de Koupéla est devenue opérationnelle, et met à la disposition des populations un engrais de qualité.

12- Le secteur de l'anacarde est en restructuration en vue de le dynamiser et de le moderniser. Les états généraux de l'anacarde se sont tenus du 31 août au 2 septembre 2023 en vue de dégager des mesures de réforme et de relance de la filière.

13- Grâce à l'Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire (A.P.E.C.), le chef de l'État a pu poser la première pierre d'une usine de transformation de la tomate à Bobo-Dioulasso le 23 septembre dernier. Bientôt, ce sera à Tenkodogo d'avoir aussi son usine de transformation de la tomate, et à Gaoua d'avoir une usine d'extraction minière. Des démarches sont en cours pour ranimer le projet d'usine de transformation de tomate de Loumbila, et pour la mise en place d'autres usines dans d'autres localités.

14- Pour une relance de la production sucrière, l'État a repris la SN-SOSUCO pour la restructurer, et il envisage la mise en place d'une autre société sucrière afin de rendre le secteur performant et compétitif.

La création de la Caisse des dépôts et d'investissement va sans doute accroître la capacité de financement des investissements stratégiques.

15- Les 28 juillet et 26 septembre derniers, vous, honorables députés, avez bien voulu voter les lois portant respectivement institution de mesures d'incitations fiscales et douanières en faveur des Petites et moyennes entreprises (P.M.E.) et modification de la loi réglementant les Systèmes financiers décentralisés (S.F.D.)

16- La première de ces lois permet aux P.M.E. d'acquérir et de renouveler aisément leur matériel de production. Quant à la seconde, elle offre la possibilité aux entreprises de lever des financements avec des institutions financières capables de partager avec elles les risques liés à leur plan d'investissement.

17- Pour le développement de l'industrie de transformation, le programme de mise à niveau et de restructuration concerne 40 entreprises en difficulté dans les secteurs de l'huilerie et de l'énergie solaire.

Le programme apporte des appuis financiers aux P.M.E./P.M.I. à travers l'action des Fonds comme le Fonds burkinabè de développement économique et social (F.B.D.É.S.) et l'Agence pour le financement des P.M.E./P.M.I.

c) Du commerce

18- Des textes réglementaires ont été pris pour fixer les prix de certains produits de grande consommation. Les structures publiques ont acheté des produits locaux d'un montant d'environ 65, 132 milliards F CFA sur une prévision de 30 milliards. Les produits pharmaceutiques ont

été pris en compte dans la liste des produits et services soumis à réglementation, afin d'en assurer le contrôle des prix. L'incubateur "Burkina textile" a été mis en place en vue d'encadrer les jeunes entrepreneurs. Tout au long du mois d'octobre a été célébrée la quatrième édition du mois du "consommons local". Des missions de prospection et des démarches sont en cours avec des pays comme la Russie, le Venezuela, l'Iran, le Niger en vue d'un approvisionnement régulier et à moindre coût en hydrocarbures.

d) De l'artisanat

19- Dans le domaine de l'artisanat, un aspect de la politique de la Transition trouve déjà à se concrétiser. L'application progressive du port de la tenue scolaire en Faso dan fani est en marche. Dans les localités ciblées, il est déjà effectif, un jour par semaine. Nous sommes heureux de voir comment les élèves la portent fièrement. Des mécènes ont même acheté des lots de tissus Faso dan fani qu'ils ont distribués gratuitement à des élèves, avec en sus, le prix de la couture. Tellement ils sont fiers de l'identité nationale retrouvée.

20- L'application progressive du Faso dan fani a été décidée principalement pour deux raisons. Il nous est apparu que dans la situation actuelle, la production sur le marché ne peut satisfaire à la demande. En outre, le prix moyen actuel semble assez élevé par rapport au pouvoir d'achat des parents d'élèves. Des études et des démarches sont en cours pour l'extension progressive de la mesure à l'ensemble des établissements d'enseignement.

21- Le 28 novembre, la cérémonie officielle de port de la toge unique en Faso dan fani par les enseignants-chercheurs s'est tenue à l'université Joseph Ki-Zerbo. Il est admirable de constater l'élégance redoutable de la tenue, fruit du génie créateur d'une modeste couturière locale.

Je tiens ici à féliciter le ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Adjima Thiombiano, qui a été d'une discrète efficacité dans le processus ayant abouti à ce résultat. Nous attendons à ce qu'il en soit ainsi pour tous les corps de métier.

e) De l'énergie

22- Dans le domaine de l'énergie, il n'est un secret pour personne que le Burkina Faso est en retard dans la production d'énergie électrique. Le chef de l'État a lui-même pris à cœur ce secteur. Vous avez tous appris les négociations qu'il a entreprises pour l'installation d'une centrale nucléaire au Burkina.

Ce qui semblait utopique il y a seulement quelque temps, peut devenir une réalité. Il faut oser sortir des sentiers battus si l'on veut construire un avenir prospère pour notre pays.

23- Dans le même temps, une intensification de l'énergie photovoltaïque est en cours. Trois centrales photovoltaïques d'une puissance cumulée de 90 MW ont été mises en place. Avec l'achèvement de la centrale photovoltaïque de 42 MW de Ouaga Nord-Ouest à Gonsin, dans la commune rurale de Sourgoubila, la puissance passera à 132 MW. Le chef de l'État vient aussi de décider de réactiver le projet de construction du barrage hydroélectrique de Noubiel. Ce qui sera un atout, non seulement pour l'énergie électrique, mais aussi pour l'agriculture et l'approvisionnement en eau.

24- Les négociations se poursuivent avec la République islamique d'Iran pour la construction d'une raffinerie de pétrole. Un mémorandum a été signé avec le Ghana pour la

construction d'un oléoduc multiproduit pour l'approvisionnement du Burkina Faso en hydrocarbures.

f) Des mines

25- Pour préserver au mieux les intérêts du Burkina Faso, il a été entrepris la relecture du code minier de 2015. Il a été mis en place, pour la première fois, la Société nationale pour l'exploitation des substances précieuses (SO.NA. S.P.) ainsi qu'une unité de traitement des résidus miniers. D'ici peu, le charbon fin sera donc traité sur place. Ce qui donnera des emplois et mettra un terme à la fraude ou aux suspicions de fraude qui entourent le traitement de ces résidus.

26- Pour promouvoir l'exploitation minière par des acteurs nationaux, 21 nouveaux projets miniers à petites échelles ont été mis en exploitation, et six projets avancés de recherche géologique et minière sont désormais détenus par des investisseurs nationaux.

27- Le 23 novembre dernier, le chef de l'État a présidé la cérémonie de pose de la première pierre de l'usine de raffinerie d'or. Cette réalisation sera une première au Burkina qui, pourtant, exploite l'or depuis des décennies.

Les sociétés minières défaillantes comme Perkoa, Guiro, Yéou et Kalsaka ont vu leur permis d'exploitation retiré.

g) De l'agriculture

28- L'initiative présidentielle pour l'autosuffisance alimentaire a abouti à la mise place de champs de production dans les treize régions du pays. À ce titre, lors de la campagne humide passée, quatorze mille sept cent hectares, sur une prévision de onze mille hectares, ont été emblavés. La production attendue est de cinquante mille à soixante-dix mille tonnes de céréales. La réalisation de forages positifs dans onze casernes et six maisons d'arrêt pour la production de légumes en saison sèche est en cours.

Les constructions de poulaillers et des parcs sont également en cours pour la production de volaille et de petits ruminants dans les mêmes casernes et maisons d'arrêt. L'Offensive agropastorale et halieutique 2023-2025 qui a été adoptée est un plan opérationnel qui projette d'atteindre la souveraineté alimentaire, de créer cent mille emplois dans le secteur rural, et d'accroître le P.I.B. agricole de près de 11%. Elle concerne huit spéculations, dont le maïs, le riz, la pomme de terre, le blé, le poisson, la filière bétail et viande et la volaille.

29- Au 30 juin 2023, plus de 1 500 ha de bas-fonds ont été aménagés et plus de 14 000 équipements d'irrigation ont été mis à la disposition des producteurs. Plus de 2 000 tonnes d'engrais et 1 500 tonnes de semences améliorées ont été mises à la disposition des producteurs à prix subventionnés. Dans le cadre de l'opérationnalisation des réformes du secteur agro-sylvo-pastoral, 17 500 hectares sont désormais couverts par l'assurance agricole.

30- D'autres projets de même nature sont à l'étude pour la période de la saison sèche et pour la prochaine saison hivernale. Il s'agira aussi, en plus de l'usine d'engrais de Koupéla, d'explorer les voies pour une production nationale d'engrais suffisante pour les besoins internes afin que le Burkina soit à terme indépendant en la matière.

31- L'objectif de la Transition est d'aboutir le plus tôt possible à l'autosuffisance alimentaire. L'exemple récent du Niger doit nous interpeller. Après le coup d'État qui a

renversé le président Mohamed Bazoum le 26 juillet dernier, à l'instigation du président français, Emmanuel Macron, des chefs d'État de la C.É.D.É.A.O. qui redoutent des coups d'État chez eux, ont, dans le but d'étouffer le nouveau régime, brusquement décidé la fermeture hermétique de leurs frontières avec le Niger. Heureusement pour le Niger, le Mali et le Burkina ont aussitôt volé à son secours.

32- Si nous sommes donc trop dépendants de l'extérieur, surtout pour notre alimentation, un jour ou l'autre, on pourra facilement nous étouffer. Nous devons faire en sorte que, même si tous les pays décidaient de nous fermer leurs frontières, nous puissions continuer à vivre.

Pour cela, il nous faut l'autosuffisance alimentaire. Une fois qu'on arrive à manger à sa faim, tout le reste peut être géré avec le temps.

h) Des transports

33- Dans le domaine des transports, nous avons beaucoup d'ambitions pour le Burkina. Il nous faut partir à la conquête du monde par la route, par le rail et par les airs. Des projets ambitieux de constructions de routes interétatiques et de liaisons ferroviaires sont à l'étude. Air Burkina est en pleine restructuration. De nouveaux appareils sont attendus dans les prochains jours.

De nouvelles compagnies aériennes étrangères feront leur apparition dans le ciel burkinabè, et nous envisageons de lancer Air Burkina à la conquête d'autres espaces.

34- Pour ce qui est des routes nationales, le schéma général a été dressé lors de mon précédent passage ici. Il suffit d'indiquer, à titre de complément, que les routes et voiries urbaines dont le bitumage est en cours couvrent un linéaire de 428 km. Pour ce qui est des pistes rurales, le programme pour cette année est d'aménager 675 km.

35- Afin d'améliorer l'accessibilité dans les villes et les campagnes, il a été adopté en Conseil des ministres du 30 août 2023, l'Initiative Présidentielle pour le Développement Communautaire (I.P.D.C.) dont les travaux ont été officiellement lancés le 18 novembre dernier pour la ville de Ouagadougou. Cette initiative, dont le socle est la mobilisation et la participation communautaires, est une invite du Chef de l'État aux populations à la base à se mobiliser et à prendre en charge les problèmes d'assainissement, de voiries, d'infrastructures socio-économiques qu'elles rencontrent au quotidien, avec l'accompagnement de l'État. Les travaux seront également lancés d'ici mi-décembre à Bobo-Dioulasso et devront s'étendre les mois à venir à toutes les communes du Pays.

36- Avec la République de Guinée, trois accords pour le transit de nos marchandises ont été conclus. Il convient de noter aussi l'ouverture de la représentation du Conseil burkinabè des chargeurs au Ghana, et la construction d'un nouvel entrepôt pour nos marchandises à San Pedro, en Côte d'Ivoire.

III- Du secteur social

Cela concerne la santé (a), l'éducation (b), la jeunesse (c), l'humanitaire (d) et la culture (e).

a) De la santé

37- Des efforts se poursuivent pour l'harmonisation progressive des Centres hospitaliers universitaires régionaux (C.H.U.R.). Il a été procédé à la réglementation des emplois dans les

services de santé publique pour limiter l'absentéisme et la concurrence déloyale des instituts privés de santé.

38- Il a aussi été procédé au renforcement du plateau technique en imagerie médicale au profit des C.H.U. Yalgado, Bogodogo et Sourou Sanon. À noter l'installation et la mise en fonction de scanners dans les C.H.R. de Koudougou et de Fada N'Gourma, l'acquisition de cinq scanners en cours d'installation au profit des C.H.R. de Ziniaré, Dori, Dédougou et Banfora.

39- Le maintien de la politique de gratuité des soins a permis de prendre en charge 8 464 616 prestations chez les enfants de moins de cinq ans, et 7 454 858 au profit des femmes dans les formations sanitaires publiques et privés, pour un coût de trente-deux milliards.

40- L'extension de la gratuité des soins a été actée au profit des personnes âgées et des personnes vivant avec le V.I.H. Il a été procédé à la digitalisation des procédures de soins et à l'opérationnalisation de la loi relative au don, au prélèvement, à la transplantation et aux greffes d'organes, de tissus et de cellules humains.

41- Plus de quatre milliards ont été mobilisés pour assurer le maintien de l'offre de soins et des services de nutrition, y compris la prise en charge des violences basées sur le genre dans les régions fortement affectées, notamment le Sahel et le Centre-Nord. Dans les zones à forts défis sécuritaires, 44 postes de santé avancés et 32 équipes mobiles de soins ont été déployés au profit de 1 605 688 P.D.I. Des centres de santé fermés ont été rouverts et des ressources humaines ont été redéployées.

42- Un projet de mise en place d'une technopole pharmaceutique à Kokologo est en cours. À long terme, les Gouvernements suivants devront envisager le retour à un système de santé gratuit pour tous, comme cela était le cas dans les premières années de l'indépendance.

b) De l'éducation

43- Outre l'effectivité du port de la tenue scolaire en Faso dan fani, des réformes ont été introduites comme l'enseignement du code de la route, l'enseignement des langues nationales et l'enseignement des métiers.

44- Au niveau de l'enseignement supérieur, l'innovation majeure est la généralisation des enseignements par l'Université virtuelle du Burkina Faso (U.V.B.F.) en vue de contribuer à résorber le retard académique dans les universités publiques. À la rentrée 2023-2024, près de huit mille étudiants ont été orientés à l'Université virtuelle. Pour accompagner cette dynamique, l'Espace numérique ouvert (E.N.O.) de Karpala a été inauguré.

45- Le déploiement de la solution de télémédecine de l'Université virtuelle du Burkina Faso est effectif. Un incubateur de technologies a été mis en place à Bagrépôle au profit des étudiants en fin de cycle d'études agro-sylvo--pastorales.

c) De la jeunesse

46- L'accent a été mis sur la formation professionnelle, le financement des projets et le placement en stage. Le lancement de l'initiative Référent opportunité insertion (R.O.I.) a permis de créer dans toutes les communes rurales et urbaines des services de promotion de l'insertion professionnelle des jeunes. Des structures en charge de la formation professionnelle ont été fusionnées par la création d'une nouvelle structure dénommée "Burkina suudu bawdè (B.S.B.)

en fulfulde qui signifie la Maison des compétences du Burkina. Trois fonds de financement des projets de jeunes ont été fusionnés en un fonds unique dénommé “Faso kuna wili” qui signifie relever les défis du Faso.

d) De l’humanitaire

47- Il est à noter que plus de trois millions de personnes vulnérables, dont des Personnes déplacées internes (P.D.I.) ont bénéficié d’un appui sur le plan alimentaire et en articles ménagers essentiels. Un appui au logement d’urgence a été apporté à 23 799 P.D.I. et à 9 845 ménages vulnérables.

48- Les personnes vulnérables sont progressivement insérées dans un système intégré agro-sylvo-pastoral et de transformation. Ainsi, un millier de femmes P.D.I. de dix régions ont reçu une formation spécifique dans les métiers à tisser, en teinture de *Koko dunda* et en formation en finance communautaire, en gestion de coopératives et en commerce digitale. 664 femmes déplacées internes, en situation de mendicité ont été retirées de la rue et formées dans des métiers de leur choix. 49 213 kits d’installation ont été octroyés à des adolescents déplacés internes, à des handicapés, et à des personnes vulnérables bénéficiaires de formation professionnelle.

49- Dans les transferts monétaires, 122 517 ménages pauvres et vulnérables, y compris des P.D.I., ont pu bénéficier de soutien financier. Des camions ont été acquis pour renforcer les capacités opérationnelles du CONASUR dans le transport des vivres et du matériel.

Quatre entrepôts régionaux ont été exceptionnellement construits pour améliorer le maillage du territoire national en dispositif de gestion des crises.

50- Près de quatorze mille P.D.I. et communautés hôtes ont été appuyées pour l’établissement de leurs documents d’identification, soit les actes de naissance et les cartes nationales d’identité burkinabè. Le coût global de toutes les actions en faveur des PDI et personnes vulnérables est d’environ 78 730 000 000 F.

51- De l’engrais, des semences améliorées, des aliments de bétail et des semences fourragères ont été mis à la disposition des P.D.I. et personnes vulnérables. Dans les zones abritant les P.D.I., 53 forages équipés de pompes à motricité humaine, 9 postes d’eau autonomes, 1 329 latrines familiales et 253 latrines communautaires ont été réalisés dans les zones abritant les P.D.I. et personnes vulnérables.

e) De la culture

52- Nous avons en projet d’instaurer des journées d’engagement patriotiques pendant lesquelles les citoyens seront invités à rehausser les valeurs patriotiques dans leur comportement et dans leurs consommations.

La première phase de ces journées, pour une durée de deux semaines, pourrait commencer le 26 mars. On se rappelle que c’est le 26 mars 1983 que Thomas Sankara s’est réellement révélé au public lors du discours qu’il a prononcé à la Place du 3 janvier qui deviendra par la suite la Place de la Révolution, puis la Place de la Nation, et de nouveau la Place de la Révolution. La deuxième phase, pour une durée de deux semaines également, pourrait commencer le 2 octobre, en souvenir du Discours d’orientation politique du 2 octobre 1983.

53- Instruction a été donnée au ministre de la Culture de prendre les mesures nécessaires pour retrouver la signification des noms de famille qui existent au Burkina, de même que la transcription exacte et la signification des noms des villes et villages du Burkina. Ce travail qui demande la contribution de tous est nécessaire pour la préservation de notre patrimoine culturel et historique. Si nous ne le faisons pas maintenant, les prochaines générations seront sans repère.

54- La promotion du tourisme interne se fait à travers le lancement de la grande saison du tourisme interne. Il a été procédé au lancement de la construction de la “Cité des artistes” à Bobo-Dioulasso, de même que le lancement du projet de construction des infrastructures du Mémorial Noël Isidore Thomas Sankara.

55- Plus de 917 projets des acteurs privés de la culture, des arts et du tourisme ont bénéficié d’un accompagnement technique et financier. Des outils pédagogiques ont également été élaborés pour l’enseignement de la culture et des arts à l’école.

56- Le cadre juridique et institutionnel en matière culturelle et touristique a été renforcé à travers l’adoption de plusieurs textes. Il s’agit notamment de la loi portant protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel au Burkina Faso ; des décrets d’application de la loi d’orientation sur le tourisme, et du décret portant création de la Direction générale de la Semaine nationale de la culture (D.G.-S.N.C.)

IV- des relations internationales

57- Le dynamisme du Burkina dans les relations internationales n’est plus à démontrer. Le régime de la Transition s’affirme de plus en plus sur la scène internationale. Chacun se rappelle le discours fort du chef de l’État à Saint Pétersbourg, lors du deuxième Forum Russie-Afrique en juillet dernier. De même, le 16 septembre a été signé, entre le Mali, le Niger et le Burkina la Charte du Liptako-Gourma mettant en place l’Alliance de États du Sahel.

58- On se rappelle encore que quand nous avons évoqué la première fois une possible fédération avec le Mali, nous avons subi toutes sortes de railleries de la part des esprits bien-pensants. Que disent-ils maintenant face au renforcement progressif et continu de nos relations avec le Mali, et maintenant avec le Niger ? Quant à nous, nous poursuivons notre chemin, indifférents aux sautes d’humeur des esprits conservateurs et sans ambition qui ont suffisamment montré leurs limites.

Nous demandons simplement à la jeunesse de se dresser pour défendre son avenir, et de ne pas le laisser être hypothéqué par des personnes sans autre perspective que leur amour-propre et leurs intérêts personnels.

59- L’Iran et le Burkina ont chacun ouvert maintenant une ambassade, respectivement à Ouagadougou et à Téhéran. Nous venons aussi de recevoir l’ambassadeur du Nicaragua avec résidence à Ouagadougou. La Commission mixte Venezuela-Burkina se tiendra bientôt à Caracas avec, en perspective, le renforcement de nos relations de coopération dans tous les domaines. Je salue au passage nos frères qui sont en Amérique latine, particulièrement au Venezuela, au Nicaragua, à Cuba, en Haïti, au Brésil, en Colombie, en Jamaïque et dans les Antilles. Ils nous ont fait comprendre comment ils se sentent marginalisés par les dirigeants

africains. Eux qui n'aspirent qu'à renouer avec le continent africain qu'ils appellent la Terre Mère.

V- De la Constitution adaptée pour la refondation de l'État

Il convient de situer d'abord le contexte (a) avant de discuter sur la prétendue universalité des valeurs (b), pour ensuite dissenter sur la démocratie (c).

a) Du contexte

60- Les Constitutions des pays occidentaux sont fondées sur les réalités sociales, tout en s'inspirant des exemples et des expériences des autres peuples. C'est le chemin que nous avons toujours prôné pour l'adoption d'une nouvelle Constitution.

Nous n'avons jamais dit que la nouvelle Constitution sera coupée de tout apport extérieur. Mais qu'elle devra d'abord avoir pour fondement des ressources endogènes, avec en appui, toute autre valeur qui ne contrevient pas aux valeurs consensuelles des Burkinabè.

61- Ce sera aux Burkinabè de tracer leur voie comme ils le voudront. Mais, il ne s'agira aucunement de personnes triées sur le volet au moyen d'intrigues, d'opportunisme et de corporatisme, qui vont se réunir en conclave, pour élaborer un texte à leur convenance, qui sera soumis pour adoption à des populations désemparées, sommées à coup de publicités et de propagandes, de voter oui ou non pour un texte qu'elles seraient incapables de comprendre, encore moins d'expliquer. Tout devra partir du peuple et revenir au peuple. C'est lui qui écrira sa Constitution.

62- Dans la nuit du 26 septembre 2023, à partir de rumeurs de coup d'État, des milliers de citoyens de tous âges ont conflué vers les centres névralgiques de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, et d'autres villes secondaires pour s'opposer à un quelconque coup d'État, et marquer leur soutien au président Ibrahim Traoré et à la Transition. Pourquoi ce mouvement spontané ? Parce que ces gens comprennent pourquoi le président Traoré est venu au pouvoir. Ils comprennent ce qu'il fait du pouvoir, et les perspectives qu'il dresse pour le futur du Burkina. La conclusion est simple.

Quand les populations comprennent le pouvoir politique, son fonctionnement et ses objectifs, ils en deviennent les principaux artisans et défenseurs, et du coup, des boucliers contre les coups d'État et l'instabilité institutionnelle.

63- J'ai souvent pris l'exemple de la chefferie coutumière. Pourquoi la lutte pour la conquête de la chefferie coutumière est parfois âpre ? C'est parce que les citoyens en comprennent le sens. Pourquoi une fois désigné, le chef coutumier n'est jamais menacé par un coup d'État ? C'est parce que ce sont les citoyens eux-mêmes qui sont les défenseurs de l'Institution. Et aussi parce que les règles de succession sont bien établies dans les différentes Constitutions coutumières, comprises et acceptées par les citoyens du royaume, du canton ou du village. C'est à cela qu'il nous faut arriver avec la nouvelle Constitution en gestation.

64- Nous devons bien comprendre les enjeux. L'écriture d'une nouvelle Constitution est une question de souveraineté politique, économique et culturelle. Nul ne peut s'épanouir réellement à partir des concepts d'autrui. Nul ne peut tracer son propre chemin à partir de règles établies par autrui. La Constitution qui est la loi fondamentale de laquelle toutes les autres lois tirent leur essence, doit donc être le reflet de la société au risque de la conduire à la dérive. C'est ce

manque d'adéquation que nous vivons actuellement au Burkina Faso avec pour résultat une instabilité institutionnelle chronique depuis l'indépendance.

65- Nous avons d'un côté des lettrés dont le corps se trouve souvent au Burkina et l'esprit en Occident. Des diplômés formatés dans la pure pensée occidentale, sans une réelle capacité de contextualisation et d'adaptation. De l'autre côté, nous avons une paysannerie déboussolée, torturée entre la réalité du quotidien et les sophismes juridiques et politiques auxquels elle est confrontée.

66- Il est évident que ceux qui ont construit leur carrière, leur fortune et leur prestige sur la connaissance, le maniement et la manipulation des Constitutions occidentales, et qui n'ont eu ni le courage ni la clairvoyance de s'interroger sur leur réelle utilité dans nos sociétés, ne voient pas d'un bon œil notre projet. Ils feront tout pour convaincre du contraire

b) De la prétendue universalité des valeurs

67- De prétendus savants diront que les valeurs sont universelles. Par conséquent, la remise en cause de la Constitution actuelle, non seulement est sans objet, mais serait un recul démocratique. Ce qu'ils oublient, c'est que si les valeurs sont universelles, la façon de les vivre diffère d'une société à l'autre, et chaque société se les approprie et les exprime à sa façon. Le fondement est que chaque société a sa spécificité qui se traduit par un environnement, une culture, une histoire qui lui sont propres.

68- Même la vie humaine n'a jamais eu la même valeur dans l'espace et dans le temps. Qui, en Occident, ne se souvient de ces sanctions horribles comme les écartèlements, les bûchers où l'on brûlait vifs des gens pour de simples divergences politiques ou religieuses. Même de simples voleurs ou supposés tels étaient marqués au fer rouge. Nos sociétés ont-elles partagé ces valeurs avec l'Occident ?

69- La conception de la vie en société est-elle la même dans tous les pays du monde ? Dans nos sociétés traditionnelles, l'éducation et l'apprentissage se font dès l'enfance avec les parents et le milieu social. Ainsi l'adolescent n'a pas de problème d'insertion professionnelle. De nos jours, le manque d'emploi des jeunes n'affecte que ceux qui ont reçu l'instruction scolaire sans ancrage dans la réalité socio-économique. D'où la nécessité pour nous d'introduire l'enseignement des métiers dans les écoles.

70- Si l'on est d'accord que l'enfant doit être éduqué, le contenu de cette éducation est fonction de l'espace et du temps. L'éducation du jeune européen d'aujourd'hui n'est pas la même qu'au XIX^e siècle. C'est ce manque de discernement dans nos pays, piloté par des âmes sans ancrage sociale, qui conduit à la délinquance urbaine dans nos sociétés.

71- L'expression de la liberté a-t-elle toujours été la même partout dans l'espace et dans le temps ? L'individu doit-il prévaloir sur le groupe, ou le groupe doit-il prévaloir sur l'individu ? Quels sont les droits et prérogatives de chacun au sein de la cellule familiale, au sein du groupe social, au sein de l'État ? Autant d'éléments pour lesquels chaque société essaie de trouver des réponses en fonction de son parcours et de sa spécificité.

72- Au niveau de la gouvernance, il est constant que le pouvoir est géré par le peuple et pour le peuple. Mais chaque société le fait à sa façon. Dans les sociétés étatiques qui nous concernent, certaines optent pour la monarchie, et les monarchies diffèrent les unes des autres. D'autres optent pour la république, et les républiques diffèrent aussi les unes des autres.

73- Le choix, le mode de désignation des responsables dans nos sociétés traditionnelles se faisait selon des procédures endogènes sans campagnes électorales coûteuses et ruineuses, avec des discours alambiqués et des procédures incompréhensibles pour le plus grand nombre. Devant les potentiels électeurs, combien de candidats et de partis politiques n'ont-ils pas eu de soucis pour faire comprendre la différence entre leur propre bulletin et ceux de leurs concurrents ?

74- Même si certaines valeurs peuvent être universelles, leur appropriation et leur expression sont toujours fonction de l'évolution historique de chaque société. Le cas contraire engendre un désordre social.

75- On vous dira encore que le Burkina comprend plusieurs ethnies et qu'il est impossible d'arrêter des valeurs traditionnelles communes. L'Inde comprend combien d'ethnies ? Et la Chine, la Russie, l'Iran et même les États-Unis ? Pourtant ces pays ont un socle commun sur lequel se construit chaque nation.

76- Il est donc évident que les arguments contre l'ancrage social de la Constitution ne résistent pas à la critique objective. Il nous revient donc, tous ensemble et sans complexe, de nous mettre au travail pour jeter les bases de notre vivre ensemble et de notre avenir commun.

c) De la démocratie

77- La démocratie. Que veut-elle dire ? Le mot est le composé de deux mots grecs : *dêmos* qui signifie peuple, et *kratos* qui signifie pouvoir. La démocratie signifie donc le pouvoir du peuple. C'est le mot par lequel, et pour lequel l'Occident et ses valets locaux nous mènent en bateau. Il convient donc de le démystifier.

78- Depuis que l'être humain a commencé à vivre en famille, puis en tribu, en chefferie, en royaume, en empire et en république, il a toujours vécu dans la démocratie, exprimée soit de façon tacite, soit de façon expresse. Sans consentement, nul ne peut s'imposer à un groupe, à une société, à un peuple. On pourra peut-être parler de servitude volontaire, mais sans la volonté d'accepter, il n'y a point de chef.

79- Dès lors qu'il y a une organisation sociale qui fonctionne de façon régulière selon un ordre déterminé, il y a démocratie. L'on peut alors discuter sur l'étendue et le contenu du consentement populaire, mais non sur son existence. Nos sociétés traditionnelles ont, à travers les âges, vécu dans la démocratie. Et c'est cette forme d'organisation qui leur a permis de traverser des siècles, voire des millénaires, dans la cohésion, secrétant chacune une culture spécifique.

80- Ce que certains partenaires veulent nous imposer pour toujours, c'est une forme de démocratie parmi tant d'autres. Une forme de démocratie qui véhicule leurs cultures et leurs valeurs sociales souvent en déperdition.

81- Il convient de rappeler que la démocratie à l'occidentale est née à Athènes. Chaque État occidental a interprété à sa façon la démocratie athénienne, pour l'adapter à son contexte. Pourquoi ne pourrions pas nous aussi adapter la démocratie à notre contexte ? L'arrogance de certains dirigeants occidentaux qui consiste à vouloir imposer leur modèle trouve sa limite là où s'élève la volonté du peuple enfin conscient de son rôle historique.

82- Les Occidentaux devraient prendre conscience qu'il est temps pour eux de s'occuper d'abord du mal qui ronge leur propre démocratie, en accordant davantage d'attention aux minorités qui subissent leur oppression comme les Noirs, les Arabes, les Juifs, les Tziganes.

83- Qui peut oublier que les plus grands crimes ont été commis par les prétendues démocraties occidentales. Il suffit de ne retenir que les deux guerres mondiales dont le point culminant est la Shoa, la guerre du Vietnam, la guerre d'Algérie, les guerres d'indépendance au Cameroun et dans les colonies portugaises d'Afrique, la guerre d'Afghanistan, la guerre du Golfe, la guerre en Syrie, l'entretien de la rébellion de la Contra et toutes les actions injustifiées contre le régime sandiniste du Nicaragua, les coups d'État commandités contre les régimes nationalistes en Afrique et en Amérique latine, l'élimination du Guide de la Révolution libyenne, et actuellement, le terrorisme au Sahel qui a été suscité, principalement par le Gouvernement français, contre les États du Sahel, dans le but de prendre directement le contrôle de ces territoires. Récemment encore, des coups d'État contre le régime de la Transition du Burkina ont été commandités par le Gouvernement français.

84- Avec un tel palmarès de hauts faits de crimes indescriptibles et imprescriptibles, dans un laps de temps très limité dans l'Histoire, les États occidentaux peuvent-ils venir nous apprendre la démocratie ? Heureusement pour nous, les jeunes Africains comprennent de plus en plus que c'est à eux de prendre leur destin en main.

85- Honorables députés ! Le temps est venu de nous assumer en tant que communauté africaine libre et indépendante dans un ensemble intégré.

La Patrie ou la mort ! Nous vaincrons.

Dr Apollinaire Joachimson KYÉLEM de TAMBÈLA
Premier ministre du Burkina Faso



PRIMATURE DU BURKINA FASO

www.gouvernement.gov.bf
<https://www.facebook.com/Primature.Faso>
<https://twitter.com/gouvernementBF>